

Courtemelon, le 17 août 2012

## BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N°9/2012

**Pomme de terre :** une partie des cultures est défanée. Pour les autres, il est utile d'effectuer régulièrement des sondages.

**Mildiou :** si la maladie a en général été bien maîtrisée, elle n'en reste pas moins présente. À part l'épisode de pluie d'hier, les conditions sont actuellement défavorables au mildiou. Il faut rester prudent et prévoir l'adjonction d'un fongicide antisporeur au défanant.

**Défanage :** il interviendra en fonction du degré de maturité de la culture et du résultat des sondages. Les fiches agridea 4.41-43 (juin 2011) présentent les produits et méthodes de défanage. Observez les conditions d'emploi des produits et adaptez bien la méthode et la dose de produit à la variété.

Après le défanage, un délai d'environ 3 semaines doit être respecté jusqu'à la **récolte**, afin que la peau se durcisse et résiste mieux aux chocs.

**Betteraves :** la pression exercée par la **cercosporiose** est modérée. Les cultures sont néanmoins à contrôler, surtout si aucun fongicide n'a encore été appliqué ou si le traitement date de plus de 4 semaines.

→ Consultez le bulletin précédent (N° 8/2012) qui décrit la stratégie à utiliser.

→ N'oubliez pas d'arracher et de sortir des parcelles les betteraves **montées à graines**.

**Décompactage :** du fait des conditions très humides de cette année, la structure physique des sols a souvent été malmenée, notamment pendant les travaux de récolte. Il importe donc de profiter de l'interculture pour faire un bilan de l'état des sols, en en considérant la structure, la texture, le pH et le taux de matière organique. Si le pH est bas, un chaulage peut être indiqué. L'implantation d'une culture intercalaire aura quant à elle aussi un effet bénéfique sur la structure du sol. Si les conditions météorologiques devaient effectivement devenir sèches, comme ça semble devoir être le cas, des travaux de décompactage en profondeur seraient aussi possibles.

### **Déchaumage, lutte contre les vivaces :**

pensez à renouveler au besoin les opérations de déchaumage mécanique.

- Consultez aussi le bulletin précédent.
- Les interventions mécaniques estivales permettent de plus de limiter les populations de limaces et de vers fil de fer.
- N'oubliez pas d'éliminer les **repousses de colza** avant la levée des nouvelles cultures (lutte contre le phoma et l'altise).

**Tabac :** le **mildiou** est signalé en France, Allemagne et Pologne. La lutte préventive est donc à poursuivre, en traitant par secteurs afin de respecter les délais d'attente, comme prévu par le plan de lutte de SwissTabac.

→ Signalez-nous tout cas suspect de mildiou.

**Nouvelles prairies semées :** si nécessaire, une lutte sélective contre le rumex (produits à base de MCPB) est possible dès le stade 3 feuilles trifoliées des trèfles. Vérifiez toutefois la compatibilité du produit avec le mélange fourrager. Les rumex de semis sont sensibles au MCPB lorsqu'ils ont entre 2 et 5 feuilles (avant que les plus grandes n'atteignent la taille d'une cuillère à soupe).

→ Voir la fiche agridea 17.31-32.

### **Herbages : lutte contre le rumex :**

sur les prairies permanentes et artificielles en place depuis plus d'un an, la fin de l'été (fin août – début septembre) est une période favorable aux applications de pleine surface d'herbicides sélectifs contre le rumex (produits à base d'asulame ou Harmony), plus que le printemps. En effet, la perte de fourrage due au traitement est moins importante et les conditions de traitement sont souvent meilleures, mais attention à la période de chaud annoncée.

→ **Les produits à base d'asulame ne doivent pas être appliqués sur des plantes en fleur**

### **Colza, céréales d'automne : choix variétal :**

les résultats des essais d'orge et de colza (conventionnel et bio) sont disponibles sur le site de la FRI.

→ À ce sujet, n'oubliez pas la séance d'information du 23 août prochain (FRI : 19h30).

## COLZA

Une grande partie de la réussite du colza tenant aux conditions de mise en place, nous reprenons ci-dessous les principaux éléments permettant de partir du bon pied.

**Choix variétal** : consultez la nouvelle liste recommandée et les résultats des essais variétaux de la FRI. N'oubliez pas que c'est principalement par le choix variétal qu'on lutte contre le phoma, et également contre le méligèthe, car une variété à floraison précoce présente un avantage à ce niveau-là. Avec une variété HOLL, respectez une distance de 50 m par rapport à une variété classique.

**Préparation du sol** : la préparation du sol commence immédiatement après la récolte du précédent. On s'efforcera d'économiser l'eau du sol.

Il faudra ensuite éviter toute intervention en terrain mal ressuyé et toute préparation trop fine ; le fond du lit de semences devra cependant être assez rappuyé. Avant le semis, la lutte préventive contre la sclérotiniose avec un produit naturel est possible (voir fiche agridea 6.54). Le roulage est parfois utile avant le semis, mais après le semis, il entraîne souvent du croûtage.

**Semis** : il est à réaliser entre le 25 août et le 5 septembre, à une profondeur de 1-2 cm. Il faut éviter de semer trop épais et donc tenir compte du PMG du lot de semences utilisé, qui peut varier du simple au double. Le peuplement optimum avant l'hiver sera de 40-60 plantes/m<sup>2</sup> pour une lignée et de 30-50 plantes /m<sup>2</sup> pour un hybride (voir aussi la fiche agridea 6.12).

**Limaces** : le risque peut être évalué, déjà avant le semis, par observation et piégeage (voir les fiches agridea 20.61-64). Il est déconseillé d'appliquer l'anti-limace directement lors du semis. L'idéal est de l'épandre juste après la première pluie suivant le semis (sur toute la parcelle et pas que sur les bords).

**Désherbage** : le désherbage chimique se pratique dans la plupart des cas en prélevée. Lors de semis direct, il est cependant préférable d'intervenir en post-levée. La fiche agridea 6.31-32 (juin 2010) présente les différentes possibilités (chimiques et mécaniques).

**Insectes ravageurs** : le traitement des semences protège les jeunes plantes, mais il faut suivre l'activité des insectes dès la levée des cultures, par piégeage (cuvette jaune).

→ N'oubliez pas la possibilité de vous inscrire à l'**avertissement colza par SMS**.

Station phytosanitaire cantonale



**P.P.**  
**2800 Delémont**

Case Postale 65  
2852 Courtételle  
T 41 32 420 74 20  
F 41 32 420 74 21  
info@frij.ch  
www.frij.ch

Fondation  
Rurale  
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE